

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

Le Canadien Illustré

RECUEIL DE LITTÉRATURE CHOISIE.

PREMIERE ANNEE.	Paraissant le JEUDI.	NUMERO 21.
ABONNEMENTS.	2 CENTS LE NUMERO.	ADMINISTRATION ET REDACTION: 82 RUE BONSECOURS Boite 1939, Bureau de Poste, Montréal.
Un an \$ 1.00 Six mois 50 Trois mois 25		

MONTREAL, 13 OCTOBRE 1881.

PHAROLD LE BOHEMIEN.

XXII

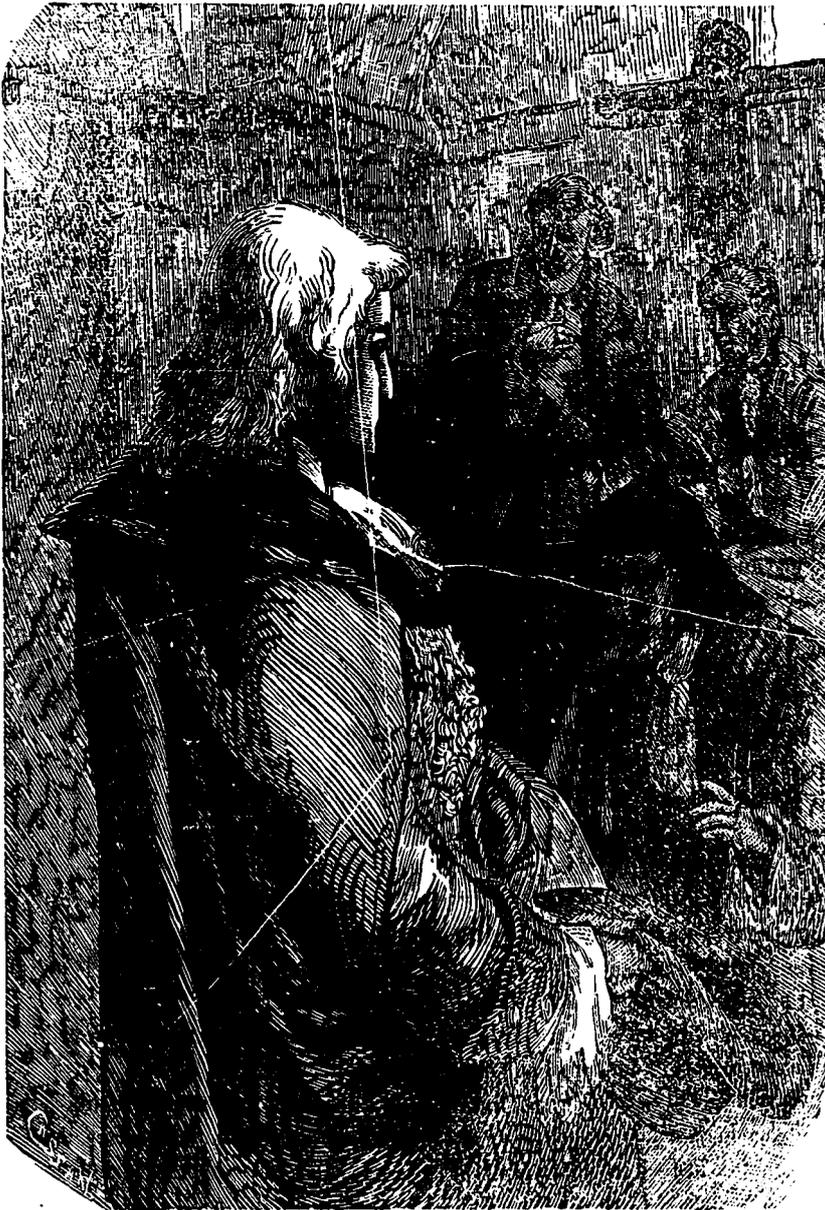
(Suite)

Il le pouvait d'autant mieux affirmer que le comte d'Erbray n'eût pas manqué s'il en eût été besoin, de stimuler le zèle et l'activité du prévôt de Derval. Mais il n'eut pas cette peine.

A la première nouvelle de l'arrestation de Pharold, le prévôt était accouru à Montrou, avec M. Ardouin, le bailli de Pierrie, et dès huit heures du matin, ils étaient réunis dans l'ancienne salle de justice du château, s'entretenant des événements de la nuit et attendant le prisonnier, qu'ils avaient donné ordre d'amener en leur présence.

Le comte d'Erbray les avait lui-même introduits et il était, à leur prière, demeuré pour être témoin de l'interrogatoire.

Cette invitation, ardemment provoqué, pour rien au le l'accuser d'en être l'auteur, et par'o's à l'idée que le bohémone il n'y eût renoncé, et cep n'ant, lor qu'il devait accep-mien, témoin du meurtre, pouvait, d'un mot, mettre sur les tée, son cœur s'était serré d'angoisse.



Un témoin que vous ne récuserez pas. (Page 212, col. 1.)

Il sentait, en effet, que le moment décisif était arrivé, et bien que toutes précautions fussent prises bien que le hasard l'eût servi avec un bonheur inespéré, il lui restait plus d'un motif d'appréhension.

Il craignait que Pharold, opposant accusation à accusation, ne fit germer d'étranges doutes dans l'esprit du juge, et il le craignait d'autant plus qu'il savait que l'innocence, réduite au désespoir, trouve parfois dans son désespoir même, un accent et des paroles qui portent la conviction dans les âmes les plus froides ou les plus prévenues.

Il se demandait, en outre, jusqu'à quel point Pharold évidemment instruit de la disparition de Lalancée, pouvait avec certitude

traces du cadavre enseveli dans les fossés du château, un

frisson lui courait par tout le corps et faisait perler une sueur froide sur son front. Mais cette idée était si peu vraisemblable qu'un instant après il en souriait comme d'un vain fantôme évoqué par la peur. Tant de motifs se seraient réunis d'ailleurs pour entacher de folie et d'absurdité une pareille accusation aux yeux des juges, qu'il croyait, avec raison, impossible qu'on la prit au sérieux.

Il n'en était plus de même, toutefois, lorsqu'il songeait à son fils. La disparition d'Edouard, à quelque point de vue qu'il songeât, lui était un sujet de douleur et de crainte. Pharold, rendant coup pour coup, meurtre pour meurtre, avait-il voulu, en le frappant au moment même où Lalandec disparaissait, remplir son ennemi d'épouvante ? S'était-il contenté, après l'avoir enlevé de vive force, de le retenir comme un otage dont la vie lui répondit de la sienne, en cas d'arrestation ? Et alors quelle avait été sa conduite envers Edouard ? Avait-il respecté son ignorance, où, en lui révélant les secrets dont il était maître, avait-il essayé de se faire du fils un défenseur contre le père ?

Toutes ces questions, depuis deux jours, le comte se les était mille fois adressées sans pouvoir les résoudre. Il ignorait encore qu'Edouard fût vivant. La prompte arrivée des juges l'avait empêché de se rendre à Trévenec, et la marquise, gardant à son égard un silence étrange, ne lui avait rien mandé des nouvelles rassurantes qu'elle tenait de Pharold.

Une dernière bataille lui restait donc à livrer. Mais elle était nécessaire pour en finir avec le passé et l'ensevelir dans un éternel oubli, et si la condamnation de Pharold, du dernier témoin dont la voix lui restait à étouffer, en devait résulter, ce triomphe ne lui semblait pas acheté trop cher au prix des dangers qu'il allait courir. Aussi cette pensée l'armait-elle d'une indomptable énergie et d'une audace désespérée.

L'ancienne salle de justice du château de Montbrun était située au rez-de-chaussée, à quelques pas de la prison. C'était une vaste pièce à voûte basse et érasée, complètement nue et d'apparence presque sinistre, tant elle était humide et sombre.

Des deux fenêtres qui l'éclairaient, l'une donnait sur les fossés, l'autre sur une cour intérieure. Les deux juges s'étaient assis en face de cette dernière, derrière une table posée sur une estrade, et le comte se tenait debout à leur gauche, le bras appuyé sur la table, à quelques pas de la seconde fenêtre.

Un instant après, Pharold arriva conduit par deux gardes, et, pour plus de sûreté, les poignets étroitement serrés dans des menottes. Il était si pâle et si défait, et, à tous égards, si différent de ce qu'il s'était montré la veille encore au moment où il disait à sa tribu un solennel et dernier adieu, qu'il semblait, en une nuit, avoir vieilli de dix ans.

Tout homme vraiment digne de ce nom porte en lui un espoir, sentiment ou pensée qui, aux heures de découragement ou d'épreuve, le soutient et le ranime. Tant que ce mobile secret de son existence communique à son âme le ressort dont elle a besoin pour soutenir le choc de la nécessité ou du malheur, il peut fléchir sous des coups imprévus, mais il ne se décourage pas, et, l'orage passé, il se relève prêt à soutenir de nouveaux assauts. Mais, lorsque cet espoir vient à être détruit lui-même, on dirait que la vie est alors atteinte dans sa source même, et que, par une invisible blessure, toutes les for-

ces s'écoulent en un instant. Le corps s'affaisse aussi bien que l'âme, et, ruine déplorable, semble se survivre à lui-même. Ainsi en avait-il été de Pharold.

Ni les dangers contre lesquels il luttait depuis trois jours, ni, ce qui était bien plus grave à ses yeux, les présages de mort qui l'avaient assailli, n'avaient troublé la sérénité de son âme. Son arrestation même n'avait pu y porter atteinte. Mais cette âme, si ferme dans le danger, était sans forces contre ses affections, et lorsqu'il s'était vu trahi, et trahi, du moins le croyait-il, par Léna ; lorsqu'il avait vu brisé à jamais cet amour l'unique joie et le dernier espoir de sa vie, il s'était trouvé sans défense contre la douleur, et son cœur avait été envahi par un morne et irrémédiable désespoir. Indifférent à tout désormais il courbait la tête sous le coup qui allait le frapper, sans essayer de le détourner ; il l'attendait presque avec joie.

Cependant son attitude, lorsqu'il arriva en face du prévôt de Derval, était calme et digne. Il avait, par un effort suprême, refoulé au dedans de lui la douleur qui le torturait ; et si le regard du comte d'Erbray, regard aiguisé cependant par l'inquiétude et la haine, put discerner sur son visage des traces évidentes de tristesse et de fatigue, il n'y put rien découvrir du sombre découragement auquel le bohémien était en proie.

Le prévôt de Derval était un homme d'une cinquantaine d'années, respecté de tous et digne de l'être, pour sa rigide probité et sa haute intelligence, mais imbu des préjugés de la magistrature de l'époque, c'est-à-dire considérant comme un devoir de châtier sévèrement tout vagabond amené en sa présence, parce que, à ses yeux, il appartenait à une classe dégradée et malfaisante que la terreur du châtiment pouvait seule contenir dans de justes bornes. Aussi n'admettait-il jamais qu'à la dernière extrémité, et avec une sorte de répugnance, les preuves favorables à ces malheureux, lorsqu'ils en pouvaient fournir.

On comprend dès lors que Pharold, convaincu par d'irréconciliables témoignages de crimes odieux, était, dans son esprit, condamné d'avance. Peut-être n'eut-il pas même pris la peine de l'interroger, s'il n'eût espéré tirer de lui des renseignements de nature à le mettre sur les traces d'Edouard.

— Vous savez de quels crimes vous êtes accusé ? dit-il au bohémien qui se tenait devant lui, froid et impassible, après l'avoir attentivement examiné.

— Et comment le saurais je ? répartit le bohémien avec un visible dédain.

— Vous les niez, alors ? répliqua le prévôt.

Et se tournant vers M. Ardoin :

— Je m'y attendais, dit-il au vieux bailli. Cet homme a de l'énergie, il devait être obstiné.

— Et nous n'en tirerons rien, ajouta le bailli en hochant la tête. Neuf fois sur dix, maintenant, les choses se passent de la sorte. Ah ! cette suppression de la question préparatoire a été une lourde faute !

Le prévôt approuva par un léger haussement d'épaules ; et, revenant à Pharold :

— Nous ne sommes pas dupes de votre prétendue ignorance, reprit-il, et, dans votre intérêt même, je vous engage à n'y pas persister. J'y couperai court, d'ailleurs. Il y a vingt ans, vous avez, au Val Maudit, assassiné le lieutenant Lalandec ; il y a trois jours, vous avez fait disparaître le vicomte Edouard

d'Erbray qu'une lettre écrite par vous avait attiré au même endroit, et qu'on n'a pas vu depuis lors. Ces deux faits, les avouez-vous ?

—Je les nie, répondit froidement Pharold.

Le prévôt lança un coup d'œil à M. Ardoïn ; puis son regard se reporta sur le bohémien, cherchant à lire dans le sien ce que cette négation couvrait de résistance et d'énergie.

—Prenez garde, dit-il. Tout à l'heure, il vous sera difficile peut-être de concilier vos paroles avec les preuves qui seront produites. Mais procédons par ordre. Des aveux que vous-même avez spontanément faits devant M. le bailli de Picricie, ici présent, il résulte que le lieutenant Lalandec a été assassiné sous vos yeux, et par un homme que vous avez prétendu ne pas connaître. Ces aveux, vous ne prétendez pas les nier, je suppose ?

—Non, car je les ai véritablement faits. Pourquoi les nierais-je d'ailleurs ?

—Pourquoi ? répliqua le prévôt avec un léger sourire. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit... Cet assassin, ne l'avez-vous jamais revu depuis lors ? Vous est-il toujours inconnu ?

Pour la première fois, Pharold regarda le comte d'Erbray : le comte était pâle, mais faisait bonne contenance.

—Je l'ai revu plusieurs fois, dit-il, et je sais son nom.

Le comte laissa échapper un léger mouvement ; mais il ne fut pas aperçu des deux juges que la réponse du bohémien avait profondément surpris.

—Comment ! s'écria le prévôt, vous l'avez revu et vous ne l'avez pas fait arrêter ?

—Cela est d'autant plus étrange, observa M. Ardoïn, que vous avez dit vous-même que si jamais il vous était confronté, vous n'hésiteriez pas à le reconnaître.

—J'ai dit, répliqua vivement Pharold, que si jamais il était amené en ma présence, je pourrais le reconnaître ; mais je n'ai pas pris l'engagement de le faire.

—Peu importe ! dit le prévôt. Car aujourd'hui, qu'arrêté à sa place et accusé de son crime, vous êtes menacé d'en porter la peine, vous n'hésiteriez plus sans doute à nous dire son nom ?

Pharold reporta son regard sur le comte qui baissait les yeux, mais dont l'angoisse était si vive qu'une sueur froide perlait sur son front ; puis, après un silence, il répondit :

—Vous vous trompez, cependant, je ne le dirai pas.

—Et pour quel motif ?

—Pour un motif que je ne puis pas dire davantage.

Le prévôt eut un sourire dédaigneux. Evidemment cette réponse lui paraissait une défaite, et une défaite misérable. Il attendait mieux du bohémien.

—Alors, dit-il avec ironie, vous ne serez pas étonné qu'en attendant qu'il vous plaise de rompre ce silence, nous voyions dans ce mystérieux inconnu et vous une seule et même personne, et dans vos prétendus aveux à M. Ardoïn, une ruse pour égarer la justice.

—Une ruse ! répliqua Pharold en relevant la tête d'un air blessé. Si je n'ai pas dit vrai, quel intérêt pouvais-je donc avoir à instruire la justice de ma présence au Val Maudit, qu'elle ignorait ?

—Quel intérêt ? répliqua vivement M. Ardoïn. Je vais vous le dire. On vous avait vu, la veille au soir, vous diriger

de ce côté, et pour détourner les soupçons que devait m'inspirer cette circonstance quand elle me serait connue, vous m'avez fait cette déclaration qui, je dois le déclarer ici, m'a toujours paru louche et mensongère.

—A vous peut-être, répliqua le bohémien avec un dédain marqué, mais non pas à ceux qui, plus que vous, avaient intérêt à me poursuivre, si j'eusse été coupable. et qui ne l'ont pas fait parce qu'ils me savaient incapable d'une pareille infamie.

—Il est vrai, repartit M. Ardoïn, qu'à cette époque la famille de la victime, cédant à des sentiments que j'honore et respecte, se porta presque caution de votre innocence. Mais elle a depuis lors reconnu son erreur, et l'un de ses membres ici présents, M. le comte d'Erbray, le déplore si vivement que pour la réparer autant qu'il est en son pouvoir, il a voulu se porter partie contre vous.

—En tous cas, répliqua Pharold sans daigner regarder le comte, M. d'Estaing, puisqu'il avait tant attendu, eût pu mieux choisir son heure.

—M. d'Erbray, répliqua sévèrement le prévôt, n'a pas cédé comme vous cherchez à le faire entendre, à des sentiments de haine ou de vengeance personnelle, et vous n'êtes pas mieux inspiré dans le choix de vos insinuations que vous ne l'avez été tout à l'heure dans vos réponses. S'il vous accuse, c'est qu'un hasard qu'on peut sans superstition regarder comme providentiel, a fait tomber entre ses mains, au moment où, par un nouvel attentat vous jetiez le deuil dans sa famille, des preuves irrécusables de votre culpabilité. Et ces preuves, les voici.

Prenant alors l'acte où était relatée la déclaration qu'il avait recueillie de la bouche et au lit de mort du baron d'Escoubac, le prévôt en donna lecture.

Encore plus que de nos jours amoureuse de la forme, la justice retenait, pour son usage particulier, quantité de formules bizarres ou surannées dont elle bardait ses moindres actes et qui lui composaient un jargon barbare difficilement intelligible. Aussi Pharold ne comprit-il pas tout d'abord où voulait en venir le prévôt de Dorval.

Mais lorsqu'il vit dans quels liens subtils le comte l'avait enlacé, pour la première fois il se troubla et perdit contenance. Son trouble toutefois fit bientôt place à l'indignation, et il lança à son ennemi un regard chargé d'un mépris si écraçant et étincellant d'une telle expression de menace que le vieillard, épouvanté, craignit d'avoir dépassé le but et, par son excès même de précaution, préparé sa ruine. Peut-être, en effet, fut-il heureux pour lui que la lecture, en se prolongeant, donnât à la fureur de Pharold le temps de se calmer, car l'âme loyale du bohémien fut tellement révoltée de cette noire perfidie que sans doute il n'eut pas été maître du premier mouvement.

—Vous avez entendu, Pharold ? dit le prévôt lorsqu'il eut achevé. Vous voyez ces preuves que le baron a remises entre mes mains. Qu'avez-vous à répondre ?

Pharold tint un instant le comte atterré et palpitant sous un regard d'une fixité terrible. Puis d'une voix froide et assurée, car il avait eu le temps de reprendre possession de lui-même :

—Rien, dit-il, sinon que je prie Dieu d'avoir pitié de l'âme

de ce malheureux, car au moment de paraître en la présence de son souverain juge, il s'est odieusement parjuré.

Un soupir de soulagement échappa au comte.—Ce refus persistant de répondre, bien qu'il eut peine à se l'expliquer, lui rendait espoir et confiance.

Le prévôt avait souri d'un air de mépris.

—Si vous n'avez rien à répondre, et je le comprends sans peine, dit-il, cette affaire me semble suffisamment éclaircie, et nous passerons à la seconde.

Et comme le comte d'Erbray, cédant à une émotion qu'il n'eut pas la peine de feindre, faisait un mouvement pour quitter la salle :

—Si pénibles que vous puissent être les questions qui vont se débattre, monsieur le comte, reprit le prévôt avec une compassion pleine de respect, je vous prie de rester. Si cet homme comprend bien son intérêt, et si, comme nous voulons encore l'espérer, il n'a pas attenté à la vie de M. Edouard d'Erbray, il se décidera, sans doute, à des aveux qui mettront un terme à vos incertitudes. Et vous, accusé, écoutez-moi. Vous ne pouvez nier que M. le vicomte d'Erbray, n'ait été attiré, par votre lettre, à un rendez-vous qui cachait un piège, et qu'après une lutte, un combat peut-être, car il y a eu du sang versé, vous ne vous soyez emparé de sa personne. Votre but, facile à deviner, car vous étiez instruit déjà des soupçons du comte, était de vous assurer un otage.

—Si telle a été votre idée, elle est insensée, sachez-le bien, car rien ne saurait suspendre le cours de la justice, et une plus longue persistance à retenir ce gentilhomme prisonnier, le moindre attentat dont il serait l'objet, attirerait sur votre tribu tout entière les plus terribles châtimens. Cependant, par égard pour M. le comte d'Erbray, dont toute la province connaît et estime les hautes qualités, pour mettre un terme à sa douleur et à ses inquiétudes, je pourrai, si, grâce à vous, son fils lui est rendu, si même vous nous fournissez les renseignements nécessaires pour obtenir sa délivrance, vous tenir compte de cet acte de bon vouloir. Je vous le dirai toutefois, car je ne veux pas vous tromper, je ne puis ni ne veux vous accorder grâce pleine et entière. Il y a sur vos mains un sang qui crie vengeance, et ce cri doit être écouté. Mais je puis commuer votre peine et vous laisser la vie, sinon la liberté.

Un sourire profondément ironique contracta la lèvre du bohémien.

—Vous aussi, monsieur le prévôt, dit-il, vous avez été bien mal inspiré, si vous avez cru que la promesse de la vie, sans celle de la liberté, pût un instant séduire un bohémien. Mais ce ne sont ni les promesses, ni les menaces qui me dictent le choix de mes paroles, c'est ma conscience, et ce qu'il m'est permis de vous dire, je ne vous l'apprendrai pas moins. M. Edouard d'Erbray est vivant.

—Il vit ! s'écria le comte avec une joie dont il ne fut pas maître.

—Oui, répondit Pharold, en lui lançant un regard qui changea soudain sa joie en épouvante, et bientôt même il vous sera donné de le revoir. Du reste, vos soupçons, bien que je les comprenne, ne sont pas fondés. Je n'ai jamais attenté à sa vie, ni même à sa liberté. Il est vrai qu'une lettre de moi l'a décidé à sortir nuitamment du château de Tréveneuc et à venir au rendez-vous que je lui assignais ; mais ensuite,

c'est volontairement qu'il n'a pas reparu, et pour des motifs que je n'ai point à faire connaître, mais qu'il ne tira pas, sans doute, à M. le comte d'Erbray, seul juge compétent de sa conduite.

Le comte, à ces dernières paroles, devint si pâle, qu'il semblait prêt à défaillir. Il y voyait la preuve que son fils savait tout, du moins tout ce que Pharold pouvait savoir. Un doute pourtant lui resta : l'espoir que, sur ce point, le bohémien n'avait pas dit vrai, et ce doute lui donna la force de ce maîtriser. Le prévôt s'était tourné de son côté :

—Peut-être vais-je vous adresser une question indiscrette, monsieur le comte, dit-il, et, dans ce cas, rien ne vous oblige à me répondre. Mais avant de poursuivre, il est un point sur lequel je désire être éclairci. Connaissez-vous à M. votre fils une affaire, un intérêt quelconque qui puisse expliquer son absence ?

—Aucun, répondit le comte d'une voix assurée, en affrontant, avec l'audace du désespoir, le regard du bohémien.

—Et vous expliquez-vous le motif qui, depuis deux jours, l'empêche de vous donner de ses nouvelles ?

—Pas davantage, ou plutôt....

—Vous ne le devinez que trop, interrompit le prévôt. Je vous remercie, monsieur le comte, c'est tout ce que je désirais avoir.

Et se tournant vers Pharold :

—Vous avez entendu, lui dit-il. M. le comte, d'Erbray, plus que moi, n'est dupe de vos protestations d'innocence. Si vous n'avez pas attenté à la vie de son fils, vous l'avez certainement enlevé pour vous servir d'otage, et vous le retenez prisonnier.

Et Pharold n'ayant pas répondu :

—Vous persistez à le nier ? reprit-il. Alors si vous voulez qu'on vous croie, apprenez-nous où il se trouve.

—Je ne le puis, je vous l'ai déjà dit.

—Prenez garde ! s'écria le prévôt. Persister dans votre silence ce serait m'autoriser à en tirer de terribles conséquences !

—A m'accuser d'un nouveau crime, voulez-vous dire ? répartit Pharold. Oui, cela doit être, en effet.

—Puisque vous le comprenez si bien, pourquoi, si vous êtes innocent, refusez-vous donc de vous disculper ?

—Je ne le refuse pas, répliqua vivement Pharold. Je veux seulement être libre de choisir l'heure où je le ferai, et je le veux parce que seul je puis être juge de l'opportunité d'une pareille déclaration. Ma vie, d'ailleurs, est entre vos mains, monsieur le prévôt, et, s'il vous plaît d'en disposer, vous en êtes libre. Mais prenez garde, à votre tour, de vous préparer à vous et à M. le comte d'Erbray, d'éternels sujets de douleur et de regret.... Vous souriez ?... Oh ! je le sais parfaitement, je ne suis, à vos yeux, qu'un vagabond, pis que cela même, un criminel sur la tête duquel pèsent des charges accablantes, et la vie d'un pareil homme ne pèse guère dans les balances ensanglantées de votre barbare justice.

(Lr suite au prochain numéro.)

GEORGE et LOUISE.

XI

(Suite.)

—Donne donc une chaise à George, dis je à ma femme.

Et m'adressant à lui :

—De qui parles-tu, Georges ? lui demandais-je.

—Hé ! de qui ? fit-il en s'essayant, du tribunal de Sarrebourg, du président, des juges, des avoués, des avocats. De tous ces gueux, qui s'entendent entre eux comme les larrons en foire, pour dépouiller les honnêtes gens.

—Oh ! oh ! lui dis-je, c'est ainsi que tu traite les gens chargés d'appliquer nos lois.

—C'est la vérité, fit-il. Et vous pouvez encore y mettre les gardes généraux et les simples gardes, ils font tous partie de la bande.

Je pensais :—Ce n'est pas la peine d'avoir étudié la rhétorique et la philosophie pour avoir des idées pareilles. Mais je ne dis rien, voyant que dans son état il aurait été capable de se fâcher.

—Qu'est-ce que tout cela ? disait-il, des vauriens. Ce garde général, d'où vient-il ? Qu'est-ce qu'il sait ? Qu'est-ce qu'il a ? Une place de dix-huit cents francs ! Est-ce que c'est avec dix-huit cents francs qu'il peut se donner les airs qu'il se donne ? Je parierais que c'est le fils d'un savetier. Et des gaillards pareils veulent tout réformer ; ils font les grands, ils montent à cheval sur une vieille rosse de cavalerie réformée à Lunéville ;

ils se mettent des lunettes sur le nez ; ça va déterrer des règlements qu'on ne connaissait ni d'Ève ni d'Adam ; ça vexa, ça tracassa les gens, pour attraper de l'avancement, et un beau matin on les trouve les reins cassés dans une ornière.

Sa figure en ce moment était bien mauvaise, j'avais peur de l'entendre.

—Est-ce que vous avez encore de vos bonnes cerises à l'eau-de-vie ? fit-il.

—Marie Anne, va chercher les cerises, dis-je à ma femme.

Elle se dépêcha d'ouvrir l'armoire et de nous servir tous les deux.

—Ça réchauffe ! dit Georges en clignant de l'œil.

Et comme je revenais sur l'histoire du jugement, disant que l'ancien garde général Botte avait un peu négligé ses devoirs ; qu'il avait laissé tombé de vieilles lois en désuétude, et souvenant négliger d'appliquer les nouvelles ; que le nouveau garde général montrait sans doute trop de zèle, mais qu'il faisait son devoir ; tout à coup m'interrompant, il s'écria :

—Ah ça ! est-ce que vous allez le défendre ? vous... vous... monsieur Florence !

—Je ne le défends pas, Georges, je fais seulement une petite observation.

—C'est un gueux, dit-il du même ton dur que son père ; un intrigant ; mais ce n'est pas à lui que j'en veux encore le plus.

—À qui donc ?

—À mon fameux oncle Jean ; c'est là que M. Lebel va prendre des leçons, c'est là qu'on l'exécute contre nous.

—Mais, mon Dieu, Georges, m'écriai-je, est-ce qu'un garde général ira jamais écouter quelqu'un d'étranger à la partie, pour ses affaires ? Quelle influence M. Jean peut-il avoir sur ce jeune homme ?

Avant de me répondre, sa joue trembla deux fois ; il regarda ma femme et Juliette, puis il dit :

—Vous ne savez donc pas que ce beau merle va presque tous les jours chez l'oncle... On ne vous appelle plus, n'est-ce pas, monsieur Florence, pour faire de la musique ? On se passe de vous, maintenant... Louise chante avec un autre... elle ne chante plus d'airs d'église... elle chante des duos... des romances...

Et levant la main, il imita le roucoulement du garde général d'une façon ridicule avec ses balancements de tête, et les roulades de



Lui, m'écoutait en me regardant de côté. (Page 20, col. 1.)

Louise. Juliette riait, mais moi je ne riait pas ; je voyais que la colère le possédait, il était tout blanc.

—C'est une honte, dit-il, une honte pour les Rantzau, d'attirer un freluquet pareil dans la famille.

—Mais ce n'est pas ta famille, ça ne te regarde pas, Georges.

—Ça regarde tous les Rantzau. Moi, je me moque pas mal du père et de la fille ; si ce n'étaient pas des Rantzau, je penserais :—Qu'ils s'en aillent au diable ! Que le vieux donne sa fille à Pierre, à Paul, au hardier, ça m'est égal ! — Mais dans des affaires pareilles, tous ceux de la famille ont le droit de s'en mêler.

J'étais bien étonné de l'entendre.

—C'est Louise qui fait tout ça, dit-il au bout d'un instant. Je la connais!... je la connais!...

—Comment, Louise? une jeune fille naïve, sans connaissance du monde.

—Sans connaissance du monde! fit-il en levant les épaules, c'est la plus fine mouche du pays.

—Louise?...

—Oui, Louise! Depuis mon enfance je la connais; elle me faisait punir, elle m'attirait tous les désagréments, et vous ne voyiez rien; c'est moi qu'on punissait; et c'est elle qui faisait les mauvais coups, avec son air de sainte nitouche.

—Allons... allons... vous n'avez jamais fait de mauvais coup ni l'un ni l'autre, lui dis-je en riant.

—Vous ne la connaissez pas, s'écria-t-il; elle nous mènerait tous par le bout du nez, vous, moi, mon père, le sien, tout le village, avec le garde général; elle est remplie de malice; elle connaît mieux les affaires de l'oncle que lui.

—Et toi qui me disais qu'elle n'avait rien appris au couvent, qu'à chanter!...

Il eut l'air de ne pas m'entendre, et se levant:

—Oui, c'est la vérité, fit-il, ce garde général suit les conseils de l'oncle; il veut nous ruiner, pour faire plaisir au vieux bandit et épouser sa fille.... mais ça tournera mal, ça tournera mal... gare!...

Puis, entendant sonner neuf heures, il me serra la main, souhaita le bonsoir à tout le monde et sortit.

Je regardai ma femme, effrayé de ce que nous venions d'entendre.

—Que pense-tu de tout cela? lui dis-je. Sais-tu que la haine de ces gens devient tous les jours plus terrible. j

—Oui, fit-elle, mais ça les regarde! Ne nous mêlons pas de leurs affaires!

Je descendis tirer le verrou, ensuite nous allâmes nous coucher.

XIII.

L'hiver arriva bientôt après, le temps des grandes neiges, où toute les travailleurs des bois rentrent au village et se reposent de leur fatigue. Alors les exploitations des coupes sont suspendues. Les plus pauvres gens seules vont encore par petites bandes à la forêt ramasser le bois mort; quelques-uns portent des balais à la ville, d'autres font des sabots ou tressent des paniers: il leur faut du bois, toujours du bois! Le garde les attends au retour sur la route, il visite leurs fagots et s'assure qu'on n'y trouve pas de brins vert, puis il les laisse passer. Malgré cela, les procès-verbeaux sont rares, ces pauvres gardes ne sont pas fâchés non plus de se tenir au chaud dans leurs maisonnettes isolées, et de fumer leur pipe au coin de lâtre; ce n'est que sur le coup de feu d'un braconnier à l'affût qu'ils se lèvent, regardent et prennent la direction, pendant que le coup retentit encore d'échos en échos; alors quelquefois ils se mettent en route dans les neiges et font le tour du finage; les traces du délinquant le suivent jusqu'à sa maison. On entre chez lui, mais le plus souvent son gibier a disparu, il est chez un voisin, ou bien enterré derrière quelque broussaille, en attendant qu'on puisse aller le

chercher, pour le porter en ville.

Ce métier de braconnier est bien dangereux; tôt ou tard les malheureux vont passer cinq ou six mois en prison, et ne retrouvent, en rentrant à la cabane, que la misère profonde, la femme et les enfants presque morts de faim.

Décembre et janvier se passèrent ainsi dans le repos ordinaire, tantôt du vent, tantôt de la neige, du givre, de grandes pluies froides, du verglas.

M. le garde général, sévère comme les jeunes gens qui ne connaissent que leurs livres, leurs calculs, leurs règlements, sans prendre en considération les misères humaines, ne se relâchait pas envers ses gardes, il lui fallait un rapport toutes les semaines.

Il faisait aussi toujours de la musique, allait voir M. Jean et chantait avec Louise; M. Jacques, de sa maison en face, voyait tout cela.

Un jour qu'il tombait du grésil en masse, me trouvant à la mairie, où la sage-femme Simone et le bûcheron Nicolat Cerf, de l'annexe du Grand-Soldat, venaient de présenter un enfant du sexe masculin à l'inscription aux actes de naissance, sur le registre de l'état civil, comme ces gens sortaient, M. le maire entra pour signer l'acte et s'assit auprès de moi, sa grosse tabatière en carton noir sur la table.

Je mettais mes actes au net, le feu pétillait dans le fourneau quand tout à coup M. Jacques se réveillant me demanda:

—Georges va toujours vous voir, monsieur Florence?

—Quelquefois, monsieur le maire; il vient le soir, nous causons de choses et d'autres.

—De quoi causez-vous?

—Mon Dieu, de tout; de coupes, de procès verbaux, du chômage; il faut bien passer la soirée...

—Vous devriez bien engager Georges à s'en aller d'ici, dit-il. Ce n'est pas une existence pour un jeune homme instruit, riche, de bonne famille, de se promener en blouse, une toise sous le bras, de mesurer des bûches, de compter des planches et de se laisser vexer par un mendiant qui n'a pas de quoi s'acheter un habit neuf, et qui vous cherche les plus mauvaises chicanes pour avoir de l'avancement. Non, ça ne peut pas durer, il faut que Georges parte ou cela finira mal.

Je l'écoutais, surpris d'un pareil changement, car il m'avait dit cinquante fois qu'on n'est bien que chez soi, que son fils lui succéderait, qu'il serait son propre maître, qu'il mènerait ses propres affaires, qu'il surveillerait son propre bien, et que c'était le plus beau sort d'avoir à donner des ordres au lieu d'en recevoir.

Je ne disais rien, et lui, devinant ce que je pensais, continua:

—Dans le temps, sous M. Botte et toutes les autres gardes généraux, qui faisaient le soir leur partie de piquet avec les adjudicataires, en prenant une ou deux chopines de vin blanc, cela pouvait encore aller; mais aujourd'hui ces nouveaux employés ne pensent qu'à se distinguer; et plus ils font de procès-verbeaux, plus ils se distinguent. C'est la nouvelle administration de Louis-Philippe: il faut tondre sur un œuf, ou vous n'êtes pas capable! A Sarrebourg, ils appellent ça l'esprit moderne, l'esprit du progrès, le positif. Ils veulent tous être positifs. A force d'être positifs, ils s'attirent tout le monde sur le dos, les paysans, les marchands, les ouvriers,

et ça finira par une révolution. Enfin ça les regarde ! Mais en attendant le commerce se gâte, les adjudications se font au rabais, les acheteurs se ruinent, Vous me rendriez un grand service, monsieur Florence, d'expliquer tout cela clairement à mon garçon. Mon Dieu, je ne veux pas le forcer à faire plutôt ceci que cela. A sa place je tacherais de devenir avocat. Aujourd'hui les avocats sont tout ; ils sont procureurs généraux, députés, ministres ; ils se mettent du foin dans les bottes tant et plus ; ils font le gouvernement et les lois. Ou si Georges ne veut pas être avocat, qu'il choisisse autre chose, tout ce qu'il voudra, ça m'est égal, mais qu'il s'en aille. Je suis vieux, ma jambe gauche traîne depuis deux ans, j'aurais souhaité d'avoir le garçon près de moi, de le voir prendre la suite de mes affaires ; mais les Rautzau ont la tête chaude, ils ne supportent pas l'injustice ; à vingt ans je me serais révolté cent fois ; il me ressemble.... un mauvais coup est sôt fait ! Vous comprenez.... ce garçon-là doit partir.

Je ne savais quoi répondre.

—Tâchez de lui faire comprendre ça, dit-il, car je ne veux pas m'en mêler ; depuis quelque temps il ne m'écoute plus. J'ai la voix un peu forte, j'ai l'habitude qu'on m'obéisse.... je pourrais m'emporter à la fin ; alors lui s'en irait peut-être en Amérique et ne me donnerait plus de ses nouvelles. Nous avons vu cela dans la famille, ça ne serait pas la première fois ; le grand-oncle Jean-Baptiste est parti le lendemain d'une dispute avec son père, quinze ou vingt ans avant la Révolution ; il est allé du côté de la Pologne, de la Turquie, Dieu sait où, et le pauvre vieux n'a jamais su ce qu'il était devenu ; c'était son plus grand chagrin. Et qu'est-ce qui me resterait à moi ? Rien que mes rhumatismes et ma femme. J'aurais travaillé toute ma vie pour des gens qui se partageraient mon bien après ma mort. Quand on se connaît, il faut se méfier de soi-même. Voilà, monsieur Florence, ce que j'avais à vous dire ; depuis plusieurs jours j'y pense, j'attendais l'occasion.

—Mais, monsieur le maire, lui dis-je tout inquiet, est-ce que vous croyez que Georges m'écouterait ? Maintenant il en sait plus que son vieux maître d'école....

—Oui, fit-il, George vous écouterait ; vous êtes un bon homme, il vous aime ; parlez-lui seulement comme je viens de vous le dire, à votre manière ; j'ai pleine confiance en vous. Mettez un peu d'ordre dans tout ça ; moi, quand j'y pense, la colère me gagne tout de suite. Je voudrais déjà le voir à Strasbourg, à Paris, n'importe où ! Quand ça devrait me coûter cinq mille francs par an, je n'y regarderais pas, pourvu qu'il s'en aille. Mais il ne veut plus m'écouter, on dirait qu'il a peur que je le vole !

—Oh ! monsieur le maire....

—C'est une façon de parler, dit-il ; Dieu merci, George n'a ni frères, ni sœurs, tout lui reviendra. Mais c'est ainsi qu'il faut nous y prendre ; vous me le promettez, monsieur Florence ?

—Puisque vous avez cette confiance en moi, monsieur le maire, je ferai mon possible.

—Oui, j'ai la plus grande confiance en vous, et je suis bien content de vous avoir expliqué la chose ; ça réussira.

—Peut-être... nous verrons.

Alors la nuit était venue ; et se levant, M. Jacques ferma la porte du poêle, pour éteindre le feu.

—Ce n'est pas la peine d'allumer la lampe, ni de brûler du bois, dit-il, personne ne viendra plus ce soir. Allons-nous-en.

Nous sortîmes dans le grand corridor. Je fermai la porte à double tour, mettant la grosse clef dans ma poche, et nous descendîmes en nous souhaitant le bonsoir. Je retournai chez moi tout pensif et M. Jacques rentra chez lui.

En arrivant à la maison, quelques instants avant le souper, je trouvai ma femme seule, en train de coudre près de la table déjà mise ; Juliette était dans la cuisine. Tout en me débarrassant de ma redingote et mettant mon tricot, je lui racontai ce qui venait de se passer ; elle avait déposé son ouvrage près de la lampe et m'écoutait bien étonnée ; je voyais que ma promesse ne la rendait pas contente.

—Comment, Florence, dit-elle en joignant les mains, comment, tu te laisses mettre des affaires pareilles sur les épaules ? Il n'avait qu'à parler lui-même à son garçon ; est-ce que cela nous regarde ? S'il veut que George s'en aille, il n'a qu'à lui dire de s'en aller.

—Bon, bon, Marie-Anne, je sais bien ça ; c'est ennuyeux, mais j'ai promis.

—Tu as promis ! Mais ce garçon-là ne t'écouterait pas ; il pourra se fâcher !... Que M. le maire s'arrange lui-même, nous ne devons nous mêler de rien.

—Mais j'ai promis !... lui dis-je encore une fois.

—C'est égal, dit-elle. Au nom du ciel, Florence, reste tranquille ; on ne sait pas où tout cela peut nous mener.

Alors je me fâchai presque et je lui dis :

—Écoute, Marie-Anne, ne me parle jamais comme cela ; je ne veux pas qu'on me parle de cette façon : un homme n'a que sa parole ! M. Jacques m'a rendu plus d'un service ; il m'a conservé ma place, il m'a même fait augmenter de cent francs, je ne pouvais pas refuser ; j'ai promis et je tiendrai ma promesse.... Tu m'entends ?

Je n'avais jamais parlé d'un pareil ton d'autorité à Marie-Anne, mais elle me donnait aussi pour la première fois un mauvais conseil, car tout homme doit remplir ses promesses. Elle fut donc tout étonnée ; et comme Juliette entra juste-ment avec le plat de pommes de terre et le pot de lait caillé, elle ne dit plus un mot et le souper se passa tranquillement.

Le lendemain, le surlendemain il n'y eut rien de nouveau. Il neigeait toujours. Je tenais mon école et je pensais que la semaine entière se passerait de la sorte, lorsque le samedi soir, après le souper, George arriva. Ma femme fut aussitôt troublée ; Juliette, elle, ne sachant rien, était gaie comme à l'ordinaire ; elle se leva toute de suite, et présentant une chaise à George, elle lui dit de s'asseoir.

Il fumait selon son habitude une pipe de terre. Je n'aime pas l'odeur du tabac, personne ne fume à la maison, mais pour un de mes anciens élèves, j'avais fait une exception.

—Vous me permettez, monsieur Florence ? dit-il en souriant.

—Va.... va.... continue, ne te gêne pas, lui dis-je ; c'est du bon tabac, et....

—Oui, fit-il, c'est du corporal à huit sous le paquet ; on n'en vend pas d'autre au village ; mais je n'aime pas la contrebande des Allemands, ils ont leur qualité supérieure de tabac avec des trognons de choux ; c'est pour ça que cela sent si mauvais.

Alors on se mit à causer du mauvais temps. Il se plaignait du retard dans les coupes, du chômage des scieries, à cause de la quantité d'eau gelée qui restait dans la montagne, au lieu de descendre; il prévoyait un grand débordement et peut-être même des inondations à la fonte des neiges.

Moi je l'écoutais, songeant toujours à la manière d'entamer mon chapitre.

À la fin, comme il disait que l'existence était bien ennuyeuse au village pendant l'hiver, je pensai: — Voilà le bon moment! — et je lui dis:

— Ah! tu as bien raison!... Quelle existence... Quelle existence!... Surtout quand ça doit durer des trente, quarante et cinquante ans... Quel ennui!... À la longue, on est comme des mécaniques qui font toujours les mêmes choses sans penser à rien. Ce que je ne comprends pas, George, c'est qu'un garçon comme toi, riche, instruit, tu viennes t'enterrer aux Chaumes. Je ne te cache pas qu'en te voyant au collège couvert de toutes ces couronnes, jamais je ne me serais figuré que tu finirais par être un simple marchand de bois, qui se promènerait en blouse, dans la boue, dans la neige, à la pluie et au vent, comme le Savoyard Martin et tous les malheureux roulants de cette espèce. Non! ça ne me serait jamais entré dans l'esprit. Moi, George, je te voyais déjà d'avance dans une grande ville, en train de faire des études de droit ou de médecine, de mathématiques ou d'histoire naturelle; d'écouter d'illustres professeurs, et puis après cela de te distinguer dans une carrière vraiment scientifique. Je croyais déjà lire le nom de George Rantzau dans des écrits savants, et même dans les gazettes. Voilà ce que je pensais! Ça me paraissait très-naturel d'avoir cette idée, car tous les professeurs reconnaissent les heureuses dispositions que la nature a mises en toi; ces germes utiles qu'il faut cultiver pour les voir fructifier, que tant d'autres voudraient avoir, et qui dépérissent faute de culture, dans un pays comme le nôtre, où l'on entend que les raisons vulgaires et les grossiers propos des naturels du pays.

Je m'animais moi-même, arrangeant avec art ce que M. Jacques m'avait dit; lui, m'écoutait en me regardant de côté, son grand nez incliné, sans eligner de l'œil. Ma femme, tout en ayant l'air de suivre sa couture, tremblait comme une feuille; Juliette, seule, qui ne se doutait de rien, m'observait, ouvrant de grands yeux étonnés, car d'habitude je n'aime pas à parler longuement, j'aime bien mieux écouter les autres.

George, sans rien dire, avait fini par se lever et se promenait dans la chambre, en crachant à droite et à gauche, et tirant d'énormes bouffées de sa pipe, comme si mon discours avait produit sur lui de l'impression.

Pendant plus d'une bonne demi-heure, je ne fis que m'exalter et m'attendrir, lui peignant le beau sort des jeunes gens qui continuent leurs études; la vie brillante qu'ils mènent au sein de la civilisation; le grand opéra, les théâtres, les musées, les bibliothèques, les magnifiques collections du Jardin des Plantes, enfin tout ce que je me représentais d'après les descriptions que j'en avais lues; tout ce que je me serais souhaité d'avance, si j'avais eu le bonheur de naître dans une position élevée; tout ce qui me faisait soupirer depuis tant d'années, en pensant que j'en serais privé jusqu'à la fin de mes jours.

Je croyais l'avoir touché, lorsqu'il se rassit tranquillement et me dit:

— Oui, monsieur Florence, c'est très-bien; voilà ce que vous souhaitez pour vous; mais moi je souhaite autre chose.

— Qu'est-ce que tu souhaites donc?

— Je souhaite de rester aux Chaumes; et comme j'y suis, proprement parler, je ne souhaite rien du tout.

— Mais, mon cher George, lui dis-je, songe donc à tous les désagréments du commerce de bois, depuis l'arrivée de ce M. Lebel; songe donc qu'àuprès de lui, malgré tes moyens et ta fortune, tu n'as l'air de rien! Voilà ce qui me chagrîne le plus. Dans deux ou trois ans, en continuant tes études à Naney, tu reviendrais avec le même grade que lui, tu pourrais lui répondre; au lieu que de cette façon tu courbes le dos: c'est lui qui fait les procès verbaux et c'est toi qui les payes; c'est lui qui donne des ordres et c'est toi qui obéis.

Il était devenu tout pâle, ses joues frémissaient.

— Monsieur Florence, me dit-il brusquement, parlons d'autre chose; je n'aime pas entendre parler de cet homme.

— Alors, lui dis-je, presque intimidé par son coup d'œil, tu ne veux pas écouter ton vieux maître d'école, qui ne parle que pour ton bien; Tu veux rester dans ce pays, où tes belles qualités, tes heureuses dispositions...

— Oui, dit-il en m'interrompant d'un ton dur, je reste!

Et ce mot "je reste!" ne souffrait aucune réponse; c'était la voix du père Jacques dans ses moments de colère. Ma femme me regardant en dessous, en tirant le fil au hasard, et je voyais dans son regard une grande prière de ne pas continuer; aussi, croyant avoir accompli mon devoir, je dis seulement:

— C'est pour ton bien, George, que je parlais; mais puisque tu ne veux plus rien entendre, il ne faut pas m'en vouloir.

Lui, penché sur sa chaise, regardait dans la cheminée, les yeux fixes. Et tout à coup, comme on se taisait, il se tourna de mon côté et me dit d'un ton de bonne humeur:

(La suite au prochain numéro.)

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

À ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 20 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant un an.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit: LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1959 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 cents le numéro.